



**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires  
et de la mer**

Service eau, biodiversité  
et développement durable  
Affaire suivie par : Thierry ABGRALL  
tél : 05 16 49 62 46  
thierry.abgrall@charente-maritime.gouv.fr

Réf : 17-2021-00171  
GIE 21-390



Le préfet  
à  
Mairie  
1, place Maurice Garnier  
17640 VAUX-SUR-MER

La Rochelle, le 1<sup>er</sup> avril 2021

**Objet : Dossier de déclaration instruit au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement :  
Aménagement du lotissement « Le Hameau de Colette » sur la commune de Vaux-sur-Mer  
Accord sur dossier de déclaration**

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration modifié déposé par la SARL Le Hameau de Colette en date du 15 mars 2021 concernant l'opération suivante :

**Aménagement du lotissement « Le Hameau de Colette »  
sur la commune de Vaux-sur-Mer**

Vous trouverez également ci-joint le récépissé de dépôt du dossier que vous voudrez bien afficher en mairie durant une période d'un (1) mois minimum en même temps qu'une copie du courrier ci-joint adressé au pétitionnaire SARL Le Hameau de Colette valant accord de Monsieur le préfet sur leur dossier de déclaration. Pendant cette même période, pour les personnes qui le souhaiteraient, le dossier devra être accessible à la consultation en mairie.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

PJ : dossier loi sur l'eau  
copie du récépissé de déclaration  
copie du courrier adressé à la SARL Le Hameau de Colette  
certificat d'affichage

Pour le préfet et par délégation,

P/Le Chef de service  
**Eau, Biodiversité et Développement Durable,**  
**La responsable de l'unité Gestion des impacts sur l'eau**

**Bolange GIONTA**

Conformément au règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, applicable depuis le 25 mai 2018 et à la loi « informatique et liberté » dans sa dernière version modifiée du 20 juin 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition des informations qui vous concernent ; Si vous désirez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier ou un courriel au guichet unique de la police de l'eau où vous avez déposé votre dossier. Cette demande écrite est accompagnée d'une copie du titre d'identité avec signature du titulaire de la pièce, en précisant l'adresse à laquelle la réponse doit être envoyée.

Toute décision susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent l'est au moyen de l'application Télérecours (<https://www.telerecours.fr/>)

